rien à celles qui l'ont précédée et qui ont été si goûtées. Qu'on en juge.

Les excursionnistes partiront de Roubaix en train spécial, vers cinq heures du matin, pour Dordrecht, où ils arriveront à 8 heures 55. De là, un bateau spécial les conduira, en une heure, à Rotterdam, et leur fournira le plaisir de faire une délicieuse promenade entre les rives merveilleuses du fleuve, parmi le va-et-vient des vapeurs et des barques à voiles si pittoresques qui le sillonnent sans cesse. Pas de malaise, d'ailleurs, à craindre durant cette traversée, le fleuve étant aussi lisse et aussi paisible qu'un lac.

Arrivés à Rotterdam, ils visiteront cet immense port, l'un des plus fréquentés de l'Europe, sans avoir le moins du monde à se fatiguer, puisqu'ils seront menés de bassin en bassin par le même bateau spécial — qui sera, d'ailleurs à leur disposition toute la journée, s'ils désirent faire une autre promenade sur l'eau. C'est ainsi qu'avant midi, ils pourront juger du commerce et de l'importance du port, et, après avoir vu Schiedam, reviendront à Rotterdam où un dîner leur sera servi dans une salle très spacieuse du magnifique hôtel du Jardin Zoologique. L'après-midi, visite du Jardin Zoologique, qui ne doit rien à celui d'Anvers, visite de la ville, une très belle ville commerçante de plus de 350.000 habitants, visite des musées si riches en tableaux de l'Ecole Hollandaise.

Partis de l'embarcadère de Rotterdam à 4 heures 30, les Roubaisiens reviendront à Dordrecht par le bateau qui leur aura servi à l'aller. Après une visite sommaire et rapide de cette ville, ils reprendront le train spécial pour Roubaix, où ils rentreront vers dix heures.

Ce sera, on le voit, une journée très attrayante. De la variété : le programme a été disposé de façon à faire passer d'un agrément à un autre ; pas de fatigue : l'horaire laisse largement le temps de voir, d'aller du bateau au chemin de fer, sans se hâter.

Le plus étonnant, c'est que cette excursion d'un jour entier en Hollande, en un pays très curieux et très beau, bien que peu connu, coûtera une somme infime. Tout compris, train, bateau, repas, entrée au Jardin Zoologique, les prix ne dépasseront pas, pour les étrangers, les parents et amis des élèves, la somme de 16 fr. 50 en troisième, et 22 fr. en seconde. Le nombre des voyageurs sera plutôt de nature à les faire baisser.

Nul doute que cette excursion annuelle du Collège n'ait le succès de celle de l'année dernière à Flessingue et Middelbourg, où le nombre de 550 excursionnistes fut dépassé. Elle en aura davantage encore. Aussi faut-il se hâter si l'on ne veut pas avoir la même mésaventure que les habitués des excursions, trop retardataires l'an dernier, à qui l'on a été forcé, avec regret, de refuser des billets.

Un programme plus détaillé, avec les prix définitifs, sera à la disposition des intéressés, dès demain mercredi, à l'Institution N.-D. des Victoires. On peut s'inscrire dès maintenant. S'adresser à M. l'Econome du Collège.

N.-B. — Les personnes étrangères, présentées par les professeurs, anciens élèves, parents d'élèves, etc., sont admises à prendre part à cette excursion dans la mesure des places disponibles. Le dernier délai d'inscription est fixé au vendredi 7 juin au soir.

La foire aux plaisirs des anciens élèves des Frères

A mesure qu'approche la date fixée pour la foire aux plaisirs que les Anciens élèves des Frères organisent au demi-pensionnat Saint-Louis, plus les membres de la Commission des fêtes redoublent d'ardeur afin d'assurer sa complète réussite. Dans des réunions presque quotidiennes, ils étudient et préparent avec le plus grand soin, un programme très varié : il y en aura pour tous les goûts, les plus exigeants même seront satisfaits.

Aux huit comptoirs prévus dans le plan général, savoir : jouets, bazar japonais, fleurs, parfumerie, pâtisserie, confiserie, tourniquets, maroquinerie et lingerie, il faut ajouter 2 grands restaurants, une buvette et une friture. Parmi les nombreuses attractions, il suffira de citer : le cinématographe, les ombres vivantes, le théâtre Olympia, le Palace-Théâtre, le théâtre Demettre reconstitué pour la circonstance par M. Demettre fils, les nègres d'Ouargla, etc., etc.

En ce qui concerne la partie musicale, disons seulement qu'on s'est assuré le concours de musiciens et d'artistes distingués pour le théâtre-concert et les restaurants. Enfin l'éclairage électrique monté par la maison Decoulange, 83 Grande-Rue, promet d'être superbe. Aussi les organisateurs espèrent que tous les Anciens élèves et les amis des Frères se feront une obligation d'assister aux fêtes des 9 et 10 juin prochains.

Déjà de nombreux et généreux donateurs ont envoyé des lots pour la tombola, on recevra encore avec reconnaissance les dons de toute nature qui pourront être adressés au Demi-Pensionnat Saint-Louis, rue Saint-Antoine.

On peut également s'y procurer des cartes d'entrée, ainsi que chez les présidents des sections.

CONTRE LA LICENCE DES RUES. — Le bureau provisoire du Comité de vigilance pour la protection morale de la jeunesse et la répression de la licence des rues nous prie de faire savoir aux personnes qui désirent en faire partie, qu'elles peuvent envoyer leur adhésion aux adresses ci-dessous : M. Vautrin, 66, rue du Général-Chanzy ; M. V. Diligent, rue d'Inkermann, 57 ; M. N. Lefebvre, rue de Lille, 92.

Nota. — Les dames peuvent faire partie de la société.

UN MAGASIN DE PAPIER EN FEU, RUE TURGOT. — Un commencement d'incendie s'est déclaré lundi vers midi 45, dans l'atelier de fabrication de sacs en papier de Mlle Maria Vanden Broecke, rue Turgot, 176. Le feu a pu être enrayé avant qu'il eût pris des proportions plus considérables, par un cabaretier voisin, M. Richard Dupont, aidé de son locataire, M. Arthur Demuynck.

Le premier se rendait dans sa cour quand une assez forte détonation se fit entendre dans l'atelier qui est contigu. En même temps de la fumée et des flammes apparurent au-dessus de la toiture vitrée dont une partie avait volé en éclats. Sans perdre de temps, le cabaretier, qui possède également un magasin de paille, placé dans sa cour, près de l'atelier en feu, appela son locataire, et de la toiture du magasin déversa des seaux d'eau sur le foyer d'incendie.

L'atelier de Mlle Vanden Broecke renfermait une grande quantité de rames de papier et de sacs en papier ordinaire et parcheminé, ainsi que des formis en bois. Il eut suffi de quelques minutes pour que le feu se propageât à l'atelier tout entier, au magasin de paille et à la cuisine de l'habitation. L'eau versée abondamment par le cabaretier puis bientôt par d'autres voisins, eut bientôt raison des flammes. Les pompiers casernés appelés par le téléphone du peignage de l'Union, arrivèrent sur les lieux en très peu de temps, mais se bornèrent à dégager l'atelier des sacs de papier embrasé. Les dégâts couverts par une assurance, ont été évalués à 6 ou 7.000 francs. Presque toutes les marchandises enfermées dans l'atelier ont été mises hors d'usage par le feu ou par l'eau.

Cet incendie, paraît devoir être attribué à l'explosion d'un bidon d'essence qui a pris feu on ne sait comment.

UNE SCÈNE DE VIOLENCES GRAVES DANS UN ESTAMINET, QUAI DE CALAIS. — Dimanche soir, vers neuf heures, se présentait devant M. Prudhomme, commissaire de police de permanence, un homme qui portait au sommet de la tête et à la joue gauche deux blessures assez larges. C'était un ouvrier débourreur, Emile Vernack, 34 ans, demeurant à Wattrelos, hameau du Petit-Tournai. Il déclara que, se trouvant vers 6 heures et demie du soir dans un estaminet du quai de Calais, il avait été victime d'une agression de la part d'un locataire de la maison, J.-B. Lemaître, 23 ans, maçon, qui lui avait porté sans motif des coups de matraque.

C'est à l'estaminet du *Pont-Morel*, que s'est produite cette scène sanglante, qui n'a duré qu'une minute à peine. Des renseignements que nous avons recueillis il résulte qu'une inimitié datant de plusieurs mois existait entre les deux adversaires, à propos d'un règlement de compte, Vernack réclamant de l'argent à Lemaître. La semaine dernière, le blessé avait, paraît-il, proféré des menaces à l'égard de Lemaître, allant même jusqu'à l'attendre sur son chemin pour le rouer de coups. Samedi dernier il se rendit à l'estaminet du *Pont-Morel*, cherchant son adversaire et il exhiba même, nous dit-on, un revolver. Le cabaretier dut le mettre dehors. Il partit en annonçant son prochain retour.

Dimanche soir, Vernack revint en compagnie de trois de ses amis : « Où est Jean-Baptiste, dit-il, il faut que je le tue aujourd'hui? » A peine eut-il prononcé ces mots, près du comptoir, qu'une porte voisine s'ouvrit et que J.-B. Lemaître apparut armé d'un bâton. Par la fenêtre de sa chambre il avait vu entrer son adversaire, et n'ayant pu contenir son ressentiment à la suite des menaces précédentes, il était descendu aussitôt. Avant même que Vernack eût prononcé un mot ou que le cabaretier eût eu le temps de l'en empêcher, Lemaître lui asséna sur la tête un violent coup de bâton, qui le blessa à la tête. La victime de cette agression chancela et, en tombant, se fit une autre blessure à la joue, pendant que le cabaretier repoussait l'agresseur. S'étant relevé, le blessé sortit avec ses compagnons.

M. le docteur Bôle, médecin-légiste, qui lui a prodigué des soins au poste de police, a déclaré que les plaies n'avaient aucune gravité. Des agents de sûreté, sur l'ordre de M. Prudhomme, ont recherché, lundi, l'agresseur, mais ce dernier a pris la fuite.

A PROPOS DE LA SCÈNE AU REVOLVER DE LA RUE MAGENTA. — L'enquête ouverte par M. Prudhomme, commissaire de police, sur la rencontre à coups de revolver qui s'est produite rue Magenta, dans la nuit de samedi à dimanche entre Jean Verqualie et Guillaume Vanholle, soldat au 3e génie, à Arras, a démontré, avons-nous dit, que ce dernier avait été le provocateur. Nous avons ajouté, d'après des renseignements fournis par des témoins, que Vanholle avait tiré tout d'abord dans la direction de Mme Verqualie. Le militaire déclare aujourd'hui, qu'il ne possédait pas de revolver et que, par conséquent, il n'a pu tirer.

UN AMUSEMENT DANGEREUX. — Deux agents de police, MM. Declercq et Poissonnier, du 5e arrondissement, étaient en faction dimanche, vers dix heures du soir, rue Magenta, quand, soudain, à quelques mètres d'eux, un jeune homme qui sortait d'un estaminet voisin, tira un coup de revolver. Contre qui et pour quel motif? il a été impossible de le savoir. Sans nul doute, l'imprudent jeune homme n'avait point aperçu les policiers. Quand il songea à fuir, il était trop tard. Les agents l'appréhendèrent et, après lui avoir saisi son arme encore chargée, ils le conduisirent au commissariat de permanence. M. Prudhomme l'a fait écrouer au dépôt du 2e arrondissement. C'est un ouvrier tisseurand, Emile V..., 19 ans, demeurant rue Constantin, à Mouvaux.

LE BANQUET DES MÉDAILLÉS DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE, retardé par suite du festival de la Pentecôte, a eu lieu dimanche, à deux heures, au siège de la société, *Café du Sans-Souci*, rue du Collège. Cette fête a été empreinte de cette vieille cordialité toute roubaisienne dont les convives ont conservé intacte la bonne tradition. Elle était présidée par M. H. Mérot, président. A la table d'honneur, on remarquait en outre, MM. Louis Delaplace, vice-président ; Louis Leconte, secrétaire ; J.-B. Leuille, Bedin, Catoire, et Haimez, membres de la Commission.

Au dessert, M. Leconte a prononcé une allocution très applaudie dans laquelle il a remercié les sociétaires d'être venus aussi nombreux. Puis il a fait connaître la situation financière et morale de la société, qui est excellente, a-t-il dit, pour deux raisons, c'est que la société n'a pas eu à déplorer de décès et que l'encaisse est également bien portant car il accuse 4.703 fr. 80. Cette situation est due à la générosité des membres protecteurs et aussi à la bonne organisation de la Commission.

M. Louis Delaplace, vice-président, prend ensuite la parole et manifeste sa joie de voir la société en si bonne voie. Il est heureux de voir tous ses vieux amis bien portants et forme des vœux pour les conserver le plus longtemps possible. Ces paroles sont très applaudies.

D'autres allocutions sont encore prononcées par MM. Leuille, Delhomelle, etc. Puis la fête s'est achevée par un concert intime.

HAUT-PARLEUR, la plus puissante des machines parlantes. Maison **SCREPEL,** 138 bis Grande-Rue, Roubaix. 150-1

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — L'un des ouvriers briquetiers de M. Alfred Delcourt, M. Victor Delhaye, 48 ans, demeurant à Arc-Ainières (Belgique), a été blessé au pied par un morceau de brique au moment où il travaillait de l'argile avec les pieds. Trois semaines de repos. Docteur Delattre. — A la manufacture de M. Georges Couton, l'une des mécaniciennes, Mlle Mathilde Cornet, 20 ans, rue de l'Espérance, a été blessée au médius droit par une aiguille. Quinze jours de repos. Docteur Delattre. — A la Compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris, M. Auguste Vermeulen, 25 ans, rue de la Chaussée, 41, s'est fait des déchirures dans la région lombaire gauche en soulevant une balle de laine. Quinze jours de repos. Docteur Labbe. — Dans la teinturerie-apprêt de M. Browaeys-Degeyter, un teinturier, M. Henri Théryn, 19 ans, s'est fait des contusions à la face dorsale du pied droit en heurtant contre un ponton. Quinze jours de repos. Docteur Labbe. — A la filature de MM. Alfred Motte et Jules Porisse, un rattacheur, M. Emile Delmotte, 52 ans, rue de la Paix, cour Deboosère, s'est fait une entorse à l'épaule gauche en remplaçant une corde à son métier. Quinze jours de repos. Docteur Dupré. — Un homme de peine de MM. Vanaverbecq et Defrance, fabricants de pompes, M. Gaston Piquart, rue de Turenne, a été blessé à l'œil gauche par une paillette de plomb. Quinze jours de repos. Docteur Delattre.

ARGENT A GAGNER CHEZ SOI. — Une maison sérieuse et importante offre, à deux francs le mille, des bandes adresses à confectionner par toute personne écrivant bien. Travail assuré pour longtemps. Répondre P. C. bureau du journal. 28003

CROIX

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez MM. Lamblin frères, fabricants de toiles, rue du Creusot, M. Victor Depauw, 21 ans, rue du Nord, 5, en introduisant une toile entre les rouleaux d'une machine à mesurer, s'est fait prendre la main ; plaie contuse de l'index et du médius gauche. Douze jours ; docteur Desrousseaux.

GABEREL et LORSIGNOL
BÉTON DE CIMENT ARMÉ
CROIX-ROUBAIX (NORD)
18516

WASQUEHAL

LES FUNERAILLES du soldat Emile Henricart, canonnier au 2e bataillon d'artillerie, mort à Maubeuge, au cours d'une période de treize jours, et dont le corps, ainsi que nous l'avons annoncé, a été ramené à Wasquehal, ont eu lieu lundi matin à neuf heures et demie à la chapelle du Caprem. L'assistance était très nombreuse.

Deux soldats territoriaux de Roubaix, venus de Maubeuge, portaient une couronne offerte par le 2e bataillon territorial.

Le train, ramenant le corps du défunt, était parti de Maubeuge samedi soir à six heures. Au moment du départ, le capitaine Albert Gossart, conseiller général du Nord, adjoint au maire de Lille, qui commande la quatrième batterie territoriale, a prononcé le discours que voici :

« La 4e batterie territoriale accomplit en ce moment un des plus pénibles devoirs de sa mission.

» Quoi de plus triste, en effet, que d'apprendre, quelques jours après notre arrivée au régiment, la mort d'un de nos camarades.

» Comme vous tous, Henricart avait quitté, lundi dernier, la maison familiale pour venir faire ses treize jours. Il arrivait ici tout joyeux et tout fier de reprendre à nouveau l'uniforme d'artilleur qu'il avait porté pendant plusieurs années, comprenant que le service militaire est, pour tous les citoyens français, un devoir sacré ; il était content de servir encore son pays et de se retremper dans les fonctions qu'il aurait à remplir en cas de mobilisation.

» Comme ses camarades de la territoriale, il avait quitté sa femme et ses enfants avec l'espoir de les retrouver demain, heureux de la rentrée du chef de famille. Hélas ! c'est son cercueil qui va rentrer au foyer attristé, pour y apporter le deuil et la peine.

» Je vois encore Hennicart, mardi matin, un instant après sa chute, couché sur un lit, à l'infirmerie, voulant absolument se lever, au moment où j'y entrais, pour répondre aux questions que je lui posais. J'étais loin de penser alors que sa vie était en danger et que, deux jours après, nous aurions le chagrin d'apprendre sa mort et d'accompagner aujourd'hui son cercueil.

» Comme capitaine commandant la 4e batterie territoriale, je tiens à adresser à sa veuve éplorée et à sa famille, l'expression de ma vive sympathie et de mes regrets.

» Canonnier Hennicart, au nom des sous-officiers, brigadiers et canonniers servants de la 4e batterie, je vous dis un dernier adieu. Reposez en paix et emportez dans le repos éternel les regrets de tous vos camarades. Adieu canonnier Hennicart, adieu »

Ajoutons qu'un service religieux avait été célébré samedi à 3 heures après-midi dans la chapelle de l'hôpital militaire de Maubeuge.

Sur le produit des cotisations souscrites par le capitaine Gossart et les territoriaux de Maubeuge, outre l'achat d'une couronne, un secours a pu être remis à la veuve du canonnier Hennicart.

LE REGENSEMENT DES CHEVAUX se fera le mercredi 5 juin, de 7 h. à 11 h. du matin.

LANNOY

LA DELEGATION CANTONALE de l'enseignement primaire se réunira samedi prochain, à dix heures du matin, à l'Hôtel de Ville de Lannoy. L'ordre du jour porte : Examen de la situation scolaire du canton.

UNE SOIREE AU PATRONAGE. — La première réunion des Associations de la Jeunesse Catholique du canton a eu lieu dimanche soir, à quatre heures et demie, au patronage. La vaste salle des fêtes contenait six à sept cents jeunes gens venus pour écouter la conférence de M. Barbry, le jeune et distingué président de la Jeunesse Catholique de Lille.

La réunion était présidée par M. l'abbé Delesalle, doyen de Lannoy, entouré de nombreux prêtres de la région.

En entrant en séance, les assistants ont entonné le cantique : « Nous voulons Dieu. »

Puis M. le doyen se levant, a présenté le conférencier dans les termes les plus élogieux. Il a dit tout le bien qu'on pouvait attendre des sociétés cantonales de la Jeunesse Catholique et démontré la nécessité d'une union étroite entre elles, en vue d'une action commune.

M. l'abbé Delesalle a remercié les jeunes gens d'avoir répondu si nombreux à l'appel du Comité lannoyen, puis a cédé la parole au président de l'Association de cette ville, M. Vandemeulebroucke.

Ce dernier a parlé dans le même sens que M. le doyen. A son tour il a fait l'éloge de M. Barbry et a préconisé l'union entre tous les jeunes gens catholiques du canton.

Deux chansonnettes comiques, qui ont beaucoup amusé l'assistance, ont ensuite été débitées avec beaucoup de verve par un jeune Lannoyen.

Après quoi, M. Barbry a commencé sa conférence. L'orateur a démontré le malaise progressif qui pèse si lourdement sur notre pays. La cause réside en ce que notre société s'écarte de la véritable doctrine du Christ. Il faut ramener chez tous les citoyens français ces sentiments chrétiens qui suppriment la haine entre compatriotes en même temps qu'ils entretiennent la confraternité qui devrait toujours exister et sans laquelle le régime de tranquillité et de paix est impossible.

M. Barbry affirme que c'est aux affiliés de la Jeunesse Catholique qu'il appartient de ramener la concorde et l'entente entre tous les habitants de notre grand pays, en propageant sans cesse les vérités de l'Evangile et en pratiquant intégralement les maximes du Christ. Cette action, les groupement catholiques qui sont parsemés par toute la France l'ont commencée depuis de longues années ; l'on a semé du bon grain et il a porté des fruits. Il faut continuer dans cette voie. Mais il faut rendre l'action plus commune et partant, plus puissante en se touchant des coudes. C'est pourquoi il est nécessaire de fonder des fédérations par cantons, voire même par départements et par diocèses. Cela n'empêchera pas que les Associations locales conserveront leur autonomie et leur action locale.

L'orateur fait un émouvant tableau du bien que peuvent faire autour d'eux les jeunes gens catholiques, en appliquant les seules indications données par le Christ. C'est là, dit-il, qu'est le salut de notre société, laquelle ne saurait périr parce qu'elle demeure sous la protection de Dieu qui est tout puissant et éternel. « Vive Dieu ! s'écrie l'orateur en terminant son remarquable discours, qui vaincra, parce que Dieu ne meurt pas. »

Une belle ovation est faite au conférencier quand il descend de la tribune. Et M. le doyen, se faisant l'interprète de tous, le remercie d'être venu apporter ici la bonne parole, laquelle dit-il, portera ses fruits.

Un vivat enthousiaste est ensuite chanté à l'adresse de M. Barbry.

Cette belle soirée s'est clôturée par une tombola ; de superbes lots ont été tirés.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la filature de M. Parent-Monfort, une cardeuse, Mme Marie Hasquin, 34 ans, demeurant rue des Tanneurs, s'est fait plusieurs déchirures musculaires dans la partie latérale gauche de l'abdomen en tombant à bas d'un perron. Sept complications, la blessée devra, selon M. le docteur Caudmont, se reposer pendant trois semaines.

LYS

UN OBIT à l'intention de M. Auguste Delannoy, ancien filateur et ancien conseiller municipal, décédé à Lille, il y a un mois, a été célébré lundi matin, à onze heures, en l'église paroissiale. Dans l'assistance considérable, on remarquait la présence de M. Louis Boutemy, maire de Lys, de la plupart des conseillers municipaux et de nombreuses notabilités de la région.

LA FRAUDE. — M. Morival, brigadier des douanes à Touffiers, avec l'aide de M. Despret, préposé, a arrêté à la « Croisade Desmalines », Hilaire Naessens, 19 ans, journalier, rue Beaurewaert, 18, à Roubaix, et Alexandre Degroote, charretier, rue de Ma Campagne, 42, qui portaient ensemble 6 kil. de café vert, valeur 18 francs.

WILLEMS

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira jeudi prochain, à la mairie, en session ordinaire. Ordre du jour : Budgets et questions diverses.

HEM

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni hier, à onze heures, à la mairie, sous la présidence de M. Henri Delecroix, député-maire, en session ordinaire de mai. Six conseillers étaient absents ; ce sont : MM. Vincent, Boussemart, Gauquié, Lepers, Dhellemmes et Desbonnets, deuxième adjoint ; ces deux derniers, annonce M. le maire, se sont fait excuser.

M. Gilleman est nommé secrétaire pour la séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est adopté sans observations.

Pendant l'exposé de la gestion du maire au cours de l'année 1906, ce dernier cède la présidence au premier adjoint, M. Lallart.

Compte communal de l'Exercice 1906. — Recettes ordinaires : 57.158 fr. 46 ; recettes extraordinaires : 12.118 fr. 74 ; recettes supplémentaires : 12.151 fr. 56, ce qui donne un total de 81.428 fr. 86. Les dépenses se chiffres comme suit : dépenses ordinaires : 54.010 06 ; dépenses extraordinaires : 11.833 fr. 29 ; dépenses supplémentaires : 7.367 fr. 24, soit une somme globale de 73.271 fr. 18. Il y a donc pour ce compte un excédent de recettes de 8.757 fr. 80 y compris le reliquat de l'exercice précédent.

Le budget additionnel de 1907 en recettes et dépenses est formé de l'excédent ci-dessus.

Le budget primitif de 1903 porte en recettes : ordinaires : 19.427 fr. 54 ; extraordinaires. 11.503 fr. ; suppléments. 35.129.43, soit en total de 67.059 fr. 97. Les dépenses sont de même évaluation.

Des félicitations sont votées au maire pour sa gestion pendant l'exercice de 1906.

Au Bureau de Bienfaisance le budget de 1906 est arrêté avec un excédent de recettes de 710 fr. 44. Les recettes ont été, en effet, de 10.179 fr. 50, tandis que les dépenses n'ont atteint que 9.469 fr. 06.

La location du presbytère. — Le Conseil décide d'employer le produit de cette location à donner des « bourses de loyer » de 25 francs à 20 familles nécessiteuses. Le bureau de bienfaisance est chargé de dresser la liste des intéressés.

— Une subvention annuelle de 60 francs est accordée à un facteur des postes.

— L'assemblée décide de faire mettre à exécution un dispositif de travaux à effectuer aux écoles communales.

A cet effet, des subventions seront sollicitées du département de l'Etat.

A la musique municipale. — Une somme de 300 fr. est allouée à cette société pour l'achat d'instruments de musique.

L'accident de l'école Pasteur. — La famille de la petite victime, Mlle Adrienne Picard, aujourd'hui rétablie, sera indemnisée des frais de médecins et de médicaments occasionnés par cet accident ; ils s'élèvent à 119 francs.

Pour les pompiers. — L'Assemblée rétablit la prime de 0 fr. 60 par homme pour chaque cas d'alerte ou de sinistre.

L'Assistance aux vieillards. — Sept nouvelles demandes de bourses sont agréées.

— Une indemnité journalière de 0 fr. 75 est votée à la famille d'un jeune homme appelé sous les les drapeaux.

La séance est ensuite levée.

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — M. Léon Demulder, 14 ans 1/2, domicilié rue St-Jacques à Lannoy, aide-tisserand chez MM. Parent, Bourguet et C, au Petit-Lannoy, a eu l'annulaire gauche lésé par le frein d'une chaîne de coton. Douze jours de repos ; docteur Caudmont.

CYSOING

LES GENDARMES AUX GREVES. — M. le brigadier Bourlomd et M. Cappe, gendarme à pied, ont reçu l'ordre de se rendre à Dunkerque où les inscrits maritimes sont en grève.

SOUSCRIPTION

ouverte en faveur de la famille Vanhooren, de La Marlière.

Reçu par le **Journal de Roubaix** : Peu, mais de bon cœur, 0 fr. 10 ; selon nos moyens, 0 fr. 10 ; que ne puis-je mieux, 0,10 ; en attendant mieux, 0,20 ; Adolphe N. 0,10 ; Dieu m'aidera, 0,20 ; Eugène B., 0,10 ; si l'on savait, 0,10 ; quand je serai moins pauvre, 0.10 ; un bébé malade, 0,10 ; un vieux de l'hospice, 0.20 ; mon tramway, 0,20 ; M. et Mme H. R., 5 fr. ; un premier communiant, 5 fr. ; Joseph Petit, 45, rue du Casino, Tourcoing, 10 fr. ; abbé Chantry, 2 fr. ; une famille éprouvée, 1 fr. ; M. Van de Worde, 1 fr. ; qui donne aux pauvres prête à Dieu, 0 fr. 25 ; R. Croix, 1 fr. 50 ; offrande de Saint-Antoine, 2 fr. ; anonyme, 0 fr. 50 ; anonyme, 0 fr. 50 ; Saint-Vincent de Paul, 5 fr. ; un silloniste, 1 fr. ; 2 anonymes, 1 fr. 50. Total. 37 fr. 85.

Grande Pharmacie H. Couvreur
C. MACRON, Sr, 32, RUE NEUVE, ROUBAIX
Guérison assurée de toutes les maladies de la peau et vices du sang par le DEPURATIF DU Dr JACKSON.

WATTRELOS

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la filature Leclercq-Dupire, fabricant à Wattrelos, rue de l'Industrie, un ouvrier, Emile Nys, 31 ans, manœuvre, demeurant à Wattrelos, rue du Château-d'Or, en plaçant une caisse sur un chariot, celui-ci s'est soulevé et lui est retombé sur le pied. 10 jours de repos. — A la teinturerie Casimir Fastenaekels, située rue de Béthune (Crétinier), un ouvrier, Jean Fastenaekels, 21 ans, teinturier, demeurant à Wattrelos, rue de Tourcoing, a reçu de la teinture bouillante sur son pied. 15 jours de repos. — A la Brasserie Wattrelosienne, située rue de l'Industrie, 126, un ouvrier, Léopold Van de Brunene, 25 ans, tonnelier, demeurant à Wattrelos, rue de l'Industrie, 126, s'est blessé en réparant un tonneau. 10 jours de repos.

— A la manufacture de produits chimiques, établissements Kuhlmann, un journalier, Julien Victoor, 36 ans, demeurant à Leers-Nord, est tombé d'un cristallisoir en mettant sur place du sel sur une planche. Contusion au genou gauche avec hydrothrate. 25 jours de repos. Docteur Tribou, de Leers.

UN NOUVEAU SERVICE AUTOMOBILE desservira au 1er juillet de **CALAIS à WISSANT**, tous les express de et pour Lille. P. t. renseignements, écrire à M. **Leclercq**, 28, r. Mont-Thabor, PARIS. 1-0864z

TOURCOING

LE SQUARE ST-CHRISTOPHE

A plusieurs reprises nous avons parlé ici même de l'heureuse idée qui nous a valu, tout près de l'église Saint-Christophe, du côté qui regarde la Grand'Place, l'établissement d'un petit jardin.

Ce square minuscule a mis du temps à être achevé, comme en met d'ailleurs le palais du commerce, avec cette différence toutefois qu'on bâtit moins vite qu'on ne plante. On peut le considérer aujourd'hui comme terminé. En effet, la corbeille centrale qui se trouve entre le kiosque à journaux et le kiosque d'attente de la Compagnie des tramways vient d'être garnie de plantes. On y a mis, dans une délicate bordure de graminées bleues, une série de fort beaux bégon déjà en fleurs et quelques autres plantes annuelles du meilleur effet. On a pris la peine de tondre l'herbe et le tout ainsi présenté ne nuit pas, il s'en faut, à l'embellissement de la place.

Il y a environ un an, jour pour jour, il est bon de s'en souvenir, que les premiers travaux furent entrepris en cet endroit. Ils commencèrent, fin avril 1906, par le déplacement du petit et misérable kiosque en bois qui se trouvait sur le terre-plein qui a été remplacé maintenant par une belle pelouse verte. Quand, on eut édifié les deux chalets, on enleva l'antique bicoque qui était un outrage à l'esthétique de la ville ; on installa ensuite le groupe en marbre «Le Saut», du côté de la rue de Tourcoing. Et lors de la venue du président de la République, le 4 juin de l'an dernier, les enfants de pierre, les sylvains mythologiques et les chèvres servirent de piédestal pour les enfants qui voulaient voir le cortège présidentiel. On posa ensuite la grille de clôture.

Au bord de l'hiver, on ensemença la pelouse et nous avons dit cette année, en leur temps, quand furent installés la bordure de houx et il y a peu de semaines, le vase décoratif qui est plutôt désagréable à voir parce que trop monumental. Voilà le jardin fini. Il a l'air, tout près de l'église, d'une corbeille de fleurs préparée pour la Fête-Dieu. Il proteste à sa manière contre la suppression des processions.

LA SUPPRESSION DES PROCESSIONS

Nouvelle protestation

On nous communique la note suivante :

« Cent électeurs réunis dimanche à midi, au Café Procope, au Brun-Pain, ont voté à l'unanimité un ordre du jour de protestation contre la suppression des processions qui avaient lieu toujours à Tourcoing avec l'assentiment de la population. Ils ont également protesté contre les menaces de M. le Maire envers le clergé et les catholiques. »

RESULTATS D'ADJUDICATION. — Lundi après-midi, dans une des salles de la mairie, a eu lieu l'adjudication en vue de divers aménagements

---

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

N° 119

L'OFFICIER BLEU

PAR GEORGES PRADEL

DEUXIEME PARTIE

DÉSESPÉRANTS SOUVENIRS

— Oui, j'ai beaucoup chanté, j'ai énormément étudié. Mes professeurs s'accordaient même pour reconnaître que j'avais une voix de théâtre.

Tout doucement, Onésime s'était approché.

Une idée folle ne venait-elle pas de traverser la caboche du comique !

— Une voix de théâtre ! murmura-t-il.

Puis, tout haut, joignant les mains :

— Oh ! madame ! Si vous vouliez.

La jeune femme se retourna. Elle n'avait pas encore compris.

Mais Victorienne avait, elle, bien saisi l'idée au vol.

— Tais-toi, Onésime, s'écria-t-elle, tu es ridicule, tu n'y songes pas ! C'est de la folie !

— Quelle est cette folie ? demanda doucement la voyageuse.

Onésime prit son courage à deux mains, sans tenir compte des objurgations de sa camarade.

— Tant pis, je me risque. Puisque vous vouliez débuter au théâtre, ça ne vous fait rien de chanter en public. Alors, si vous vouliez, ce soir. Si vous vouliez nous aider dans notre concert ? et remplacer, comme on dit, au pied levé, cette canaille de Tito. Ça serait rien bath ! Non, je veux dire, rien chouette ! Enfin je ne sais plus ce que je dis, je ne dégoise que des bêtises ; mais ça y est tout de même, et vous avez compris.

La jeune femme, souriante, hésitait.

— C'est que mes instants sont si précieux ! Si vous saviez ? Je dois venir en aide à de telles infortunes !

— Onésime est fou, madame, — interrompit Victorienne, — je vous prie de l'excuser. Sous prétexte d'un embarras momentané, quelque cruel qu'il puisse être, nous n'avons pas le droit de commettre une indiscrétion semblable.

Un sourire d'une exquise bonté parut sur les lèvres de la joie créature.

— Mais je n'ai rien à excuser du tout, et votre proposition n'a rien que me choque, je la trouve toute naturelle. Et tenez ! je n'hésite plus, j'accepte. Si ma pauvre collaboration peut vous sortir d'une triste impasse, je croirai que notre fortuite rencontre a été voulue par un hasard providentiel et qu'elle me portera bonheur.

Et avec une intention charmante, elle conclut :

— Nous autres artistes, nous sommes tous plus ou moins superstitieux.

La reconnaissance causa une émotion profonde à Victorienne.

Du fond du trou noir où elle était tombée, la désespérée voyait tout d'un coup luire un brillant rayon de soleil.

Joignant les mains, elle s'écria :

— Madame ! madame ! vous consentiriez !

— Mais certainement ! ne me remerciez pas, c'est entendu.

La joie d'Onésime se termina par une gambade qu'il excusa en disant :

— Pardon ! pardon ! Je ne suis pas maître de moi.

Et saisissant les blanches et fines mains de l'inconnue, il les couvrit de baisers.

— Vous nous sauvez plus que la vie, voyez-vous, madame. Nous avions l'air de deux filous ! Quand je pense que si Victorienne ne s'était pas trouvée là, j'aurai été piquer une tête dans la Seine !

— Allons, — dit alors la voyageuse, — ne perdons pas de temps. Il doit y avoir un piano dans l'hôtel. Il nous faut répéter, composer notre programme.

— Onésime nous accompagnera très bien, madame. Il déchiffre tout à première vue.

— Il me faut avertir la personne qui m'accompagne, fit encore l'inconnue. Pendant ce temps, préparez ce que vous avez de musique, je reviens aussitôt vous retrouver.

— Et, demanda inconsidérément Onésime, dans la pleine joie où il nageait, qui annoncerons-nous au public, pour remplacer ce gueux de Tito ?

La question ne lui était pas plus tôt échappée qu'il la regretta profondément.

La jeune femme était devenue très rouge, et, à cette couleur si vive, avait succédé une extrême pâleur.

— Je n'ai rien dit ! Je n'ai rien dit ! s'écria le comique en joignant les mains, pardonnez-moi. Je comprends toute mon inconvenance. Nous mettrons sur l'affiche, nous dirons au public, une artiste qui désire garder l'anonyme.

La voyageuse secoua tristement la tête en répondant :

— Votre question est toute naturelle.

— Non ! non ! Pardonnez-nous.

Victorienne joignait maintenant ses instances à celles d'Onésime.

— Mon nom de jeune fille est Renée de Moranges, répondit la voyageuse ; quand à l'autre, il m'a coûté tant de larmes, il m'en coûtera, sans doute, tellement encore, que vous me permettrez de ne pas le prononcer. Vous mettrez sur l'affiche : « Madame Renée ». C'est ce nom que vous annoncerez aussi au public.

Et la jeune femme ajouta :

— Ne croyez pas m'avoir blessée en quoi que ce soit. Aussi bien votre question n'était-elle pas toute naturelle ? Vous ne me l'auriez pas posée que je serais certainement allée au devant. Préparez tout pour notre répétition et je reviens.

Renée retourna alors dans le vestibule.

A la même place, dans un fauteuil de jonc, la Bretonne se tenait toujours là, impassible, immobile, son petit paquet et son immense parapluie de cotonnade sur les genoux.

— Ma bonne Barbe, fit Renée avec une intonation affectueuse, nous resterons ici ce soir.

— Bien ! *me mabe*, on se souvient de cette locution si tendre de la vieille bretonne donnait fréquemment à celle à qui elle avait voué un dévouement absolu, nous coucherons-t-y !

— Oui, ma bonne Barbe, nous ne repartirons que demain matin.

— Bien ! bien ! t